

Rapport sur les résultats ministériels 2021-2022

**Agence de promotion économique du
Canada atlantique**

L'honorable Ginette Petitpas Taylor
Ministre des Langues officielles et ministre
responsable de l'Agence de promotion
économique du Canada atlantique

© Sa Majesté le Roi du chef du Canada, représenté par la ministre des Langues officielles et ministre responsable de l'Agence de promotion économique du Canada Atlantique, 2022.
N° de catalogue : AC2-9F-PDF
ISSN : 2560-9890

Table des matières

De la part de la ministre.....	1
Aperçu des résultats	3
Résultats : ce que nous avons accompli	6
Responsabilités essentielles	6
Services internes.....	18
Dépenses et ressources humaines.....	21
Dépenses	21
Ressources humaines	24
Dépenses par crédit voté.....	25
Dépenses et activités du gouvernement du Canada	25
États financiers et faits saillants des états financiers.....	25
Renseignements ministériels	27
Profil organisationnel.....	27
Raison d’être, mandat et rôle : qui nous sommes et ce que nous faisons.....	27
Contexte opérationnel	27
Cadre de présentation de rapports	28
Renseignements à l’appui du Répertoire des programmes	29
Tableaux de renseignements supplémentaires	29
Dépenses fiscales fédérales	29
Coordonnées de l’organisation	29
Annexe : définitions	30
Notes en fin de rapport	35

De la part de la ministre

Je suis heureuse de présenter le Rapport sur les résultats ministériels 2021-2022 de l'Agence de promotion économique du Canada atlantique (APECA).

Au cours des douze derniers mois, l'APECA a continué d'être là pour les gens du Canada atlantique. Grâce à la prise de mesures d'aide et de relance, en plus de l'exécution de ses programmes courants, l'Agence a aidé les collectivités, les petites et moyennes entreprises (PME), ainsi que les secteurs durement touchés à composer avec la pandémie et à se préparer à rebâtir et à croître. Dans l'ensemble, plus de 13 500 emplois ont été créés ou maintenus, grâce au travail de l'APECA.



Dans le contexte de la relance économique en cours au Canada et dans le monde entier, notre gouvernement maintient son engagement à veiller à ce que les entreprises et les collectivités dans toutes les régions du pays soient outillées pour se rétablir et se reconstruire. Et, lorsqu'une catastrophe se produit, comme ce fut le cas au Canada atlantique où l'ouragan Fiona a dévasté tant de collectivités, le gouvernement du Canada épaulé les personnes touchées de la région. Étant donné que l'APECA possède une mine de connaissances et une grande expertise, il est tout à fait normal qu'elle soit appelée à jouer un rôle aussi important dans les efforts de rétablissement et qu'elle coordonne le Fonds de rétablissement de l'ouragan Fiona.

À l'aide de ses programmes courants, l'APECA joue un rôle clé dans les efforts du gouvernement visant à renforcer l'économie et à continuer à stimuler une croissance économique qui profite à tous et à toutes.

L'Agence a travaillé sans relâche pour favoriser une économie régionale plus inclusive, durable et diversifiée. Pour ce faire, elle a investi dans le développement économique autochtone et dans des projets dirigés par des femmes et des Noirs ainsi que dans des projets axés sur les jeunes, en plus d'appuyer les collectivités au moyen de programmes tels que l'Initiative canadienne de transition pour l'industrie du charbon. Je suis particulièrement fière que l'APECA ait pris l'initiative pour aider les entreprises du Canada atlantique à devenir plus innovatrices, à croître et à accroître la portée de leurs activités ainsi que pour travailler avec des partenaires afin de favoriser la numérisation et l'automatisation, de faire progresser le secteur alimentaire, de maximiser les avantages des océans, de faire de la région une destination touristique de calibre international et d'aider les entreprises du Canada atlantique à écologiser leurs activités.

La collaboration intergouvernementale et intragouvernementale de l'Agence est demeurée solide. J'ai été ravie d'appuyer le ministre des Affaires intergouvernementales, de l'Infrastructure et des Collectivités dans l'animation de la réunion de la Stratégie de croissance pour l'Atlantique en juillet 2022, qui a été couronnée de succès, grâce au travail soutenu de l'APECA, d'un grand nombre d'autres ministères fédéraux et des gouvernements provinciaux en 2021-2022. De plus, l'APECA collabore avec des partenaires à l'égard d'une stratégie à venir qui est destinée aux

entrepreneurs des communautés de langue officielle en situation minoritaire, en consultant des ministres fédéraux, des entrepreneurs et des intervenants dans le contexte des consultations liées au Plan d'action pour les langues officielles du gouvernement du Canada.

Je vous invite à lire les pages qui suivent pour obtenir davantage de détails sur le travail important qu'effectue l'APECA afin de créer une économie diversifiée, inclusive et résiliente au Canada atlantique.

Aperçu des résultats

Total des dépenses réelles pour 2021-2022	Équivalents temps plein réels en 2021-2022
443 490 213 \$	595

En 2021-2022, l'Agence de promotion économique du Canada atlantique a maintenu le cap sur les efforts de relance dans le contexte des répercussions de la COVID-19 sur l'économie du Canada atlantique, et a continué à miser sur une vision à long terme pour soutenir la croissance économique. En s'appuyant sur les avantages concurrentiels de la région, l'APECA a contribué à la prospérité économique, à l'inclusion et à la croissance propre tout en faisant progresser ses trois résultats ministériels pour le Canada atlantique : des entreprises innovantes et en croissance; des entreprises qui investissent dans le développement et la commercialisation de technologies novatrices; des collectivités diversifiées sur le plan économique.

Histoires de réussite par résultat ministériel		
<u>Innovation et croissance des entreprises</u>	<u>Collectivités diversifiées</u>	<u>Technologies novatrices</u>
L'entreprise Covered Bridge Potato Chip Company , qui mène ses activités en milieu rural au Nouveau-Brunswick, a automatisé ses processus d'emballage, amélioré son efficacité et sa production, ainsi que les conditions de travail de sa main-d'œuvre grâce au soutien accordé au moyen du Programme de croissance économique régionale par l'innovation.	Le Verschuren Centre , en Nouvelle-Écosse, avec le soutien de l'Initiative canadienne de transition pour l'industrie du charbon, construit une installation de mise à l'échelle de la biotransformation industrielle pour accélérer le développement de technologies axées sur la durabilité, tout en créant des possibilités économiques dans les collectivités touchées par la fermeture des centrales au charbon au Cap-Breton.	Grâce à l'appui du Fonds pour l'emploi et la croissance, Seaformatics Systems , une entreprise de Terre-Neuve-et-Labrador, a fait progresser la commercialisation de son dispositif de recharge robuste à microturbine, un produit innovateur de technologie propre qui permet aux amateurs de plein air de tirer parti des énergies renouvelables. L'entreprise a pu accroître son efficacité et sa productivité pour répondre à la demande accrue pour son produit innovateur.

Les activités de l'APECA ont contribué à la relance en appuyant le Canada atlantique, ses entreprises, ses habitants et ses collectivités pendant la crise. Ainsi, elles ont appuyé et enrichi les mesures économiques prises par le gouvernement du Canada en réponse à la COVID-19. Comme mentionné dans le [budget de 2021ⁱ](#), de nouvelles initiatives ont mis l'accent sur les piliers de la croissance afin de jeter les bases de la relance économique et de conduire l'économie canadienne sur une voie de croissance plus vigoureuse et inclusive. Ces efforts ont contribué directement à l'ambitieux plan de relance de 100 milliards de dollars sur trois ans mis en œuvre par le gouvernement du Canada, qui vise notamment à rétablir l'emploi à ses niveaux antérieurs à la pandémie de COVID-19, comme indiqué dans l'[Énoncé économique de l'automne 2020ⁱⁱ](#). Les activités ont aussi servi de complément à des initiatives fédérales telles que le [Plan pour l'innovation et les compétencesⁱⁱⁱ](#) et ont été guidées par quatre grandes optiques stratégiques : la numérisation, le soutien à la main-d'œuvre de demain, l'écologisation de l'économie et l'inclusion des groupes sous-représentés dans la main-d'œuvre du Canada atlantique.

L'Agence a appuyé la ministre responsable de l'Agence de promotion économique du Canada atlantique dans la réalisation des engagements énoncés dans la lettre de mandat ministériel, et dans les activités réalisées avec les gens du Canada atlantique, les principaux intervenants, les collègues fédéraux et les gouvernements provinciaux. Par exemple :

Continuer à promouvoir la création d'emplois et le développement économique à court et à long terme au Canada atlantique

Forte de 35 ans d'expérience de la stimulation de la croissance économique dans la région, l'Agence a continué à fournir une aide souple, axée sur les clients et adaptée à la région aux PME et à soutenir la création d'emplois dans les collectivités qui se remettent de la pandémie, tant dans les régions urbaines que dans les collectivités rurales.

En 2021-2022, l'Agence a consacré 363,9 millions de dollars à 2 572 projets, qui, selon les estimations, ont permis la création ou le maintien de plus de 13 500 emplois¹. Grâce à la présence et à l'expertise importantes de l'APECA dans l'ensemble de la région, environ 40 p. 100 des projets et des dépenses ont bénéficié aux collectivités rurales². Outre ses programmes courants, l'APECA a mis en œuvre de nombreuses nouvelles mesures. Elle a appuyé la relance économique après la pandémie de COVID-19 au moyen de nouvelles initiatives comme l'[Initiative de relance régionale de l'aérospatiale](#)^{iv}, le [Fonds canadien de revitalisation des communautés](#)^v, le [Fonds pour l'emploi et la croissance](#)^{vi} et le [Fonds d'aide au tourisme](#)^{vii}, dont 10 p. 100 du financement a été réservé pour des initiatives et des projets touristiques autochtones. L'Agence a également continué à offrir du soutien lié à la COVID-19³ à tous les secteurs de l'économie, au moyen d'un appui aux entreprises durement touchées et d'un soutien pour maintenir l'offre de transport aérien dans la région. Au total, l'Agence a dépensé 121,8 millions de dollars dans le cadre des initiatives liées à la COVID-19 pour 640 projets ayant permis le maintien ou la création d'environ 7 500 emplois. Le Fonds d'aide et de relance régionale (FARR), administré directement par l'APECA, a notamment représenté 25 p. 100 de ces dépenses et a permis le maintien ou la création d'environ 1 300 emplois. Le montant total atteint 135,1 millions de dollars si l'on inclut les dépenses du FARR administré par l'Association atlantique des Corporations au bénéfice du développement communautaire.

Soutenir des initiatives qui font progresser les objectifs de la Stratégie de croissance pour l'Atlantique

En juillet 2022, le ministre fédéral des Affaires intergouvernementales, de l'Infrastructure et des Collectivités ainsi que la ministre responsable de l'APECA ont coprésidé une réunion fructueuse du Comité de direction de la Stratégie de croissance pour l'Atlantique à laquelle ont participé les quatre premiers ministres de la région de l'Atlantique et d'autres ministres fédéraux qui représentent le Canada atlantique. Cette initiative s'est appuyée sur une collaboration solide et continue entre les ministères fédéraux, dont l'APECA, et les gouvernements provinciaux. Tout au long de l'exercice 2021-2022, l'APECA a poursuivi ses efforts pour faire progresser les cinq piliers de la Stratégie de croissance pour l'Atlantique. En ce qui concerne le volet de la main-d'œuvre qualifiée et de l'immigration, l'APECA a soutenu de nombreux projets visant à accroître les capacités dans des domaines tels que les compétences numériques, en collaboration

¹ Selon les données déclarées par les clients et rajustées par l'APECA. La définition d'un emploi maintenu ou créé est un emploi qui aurait été perdu ou qui n'aurait pas été créé sans le soutien de l'APECA.

² 45 p. 100 des projets et 38 p. 100 des dépenses ont été réalisés dans des zones rurales.

³ Les initiatives de soutien mises en place par l'APECA dans le contexte de la COVID-19 comprennent le [Fonds canadien pour la stabilisation des produits de la mer](#), l'[Initiative du transport aérien régional](#) et le [Fonds d'aide et de relance régionale](#).

avec des employeurs, des associations d'entreprises, des collèges et des universités. Sur le plan de l'innovation, douze nouvelles entreprises à forte croissance se sont inscrites au Service de croissance accélérée en 2021-2022, pour un total de 123 entreprises participantes depuis sa création. L'écosystème d'innovation du Canada atlantique a bénéficié de 61,3 millions de dollars de l'APECA pour renforcer son soutien aux entrepreneurs et aux jeunes entreprises. En ce qui concerne la croissance propre, l'APECA a versé 29,6 millions de dollars pour aider les entreprises du Canada atlantique à rendre leurs activités plus écologiques et à réduire l'empreinte écologique de la région. Quant au commerce et à l'investissement, l'APECA a consacré 13,6 millions de dollars à près de 190 projets pour accroître le nombre d'exportateurs et de ventes à l'exportation et attirer l'investissement direct étranger. De plus, l'APECA a dirigé les efforts visant à mettre à jour la fructueuse Stratégie de croissance du commerce et des investissements en Atlantique avec les quatre gouvernements provinciaux de la région de l'Atlantique et à renouveler l'entente de financement clé conçue pour soutenir sa mise en œuvre pour une nouvelle période de cinq ans débutant en 2022-2023. En matière d'infrastructures, l'Agence a aidé les collectivités du Nouveau-Brunswick et de la Nouvelle-Écosse touchées par l'élimination progressive du charbon à diversifier leur économie, à créer des emplois et à se préparer pour l'avenir, notamment grâce à des investissements de 6,2 millions de dollars pour 19 projets réalisés dans le cadre de l'Initiative canadienne de transition pour l'industrie du charbon et du fonds d'infrastructure connexe.

Soutenir les entrepreneurs des communautés de langue officielle en situation minoritaire et d'autres communautés sous-représentées

L'APECA a consacré 138,5 millions de dollars à plus de 850 projets visant à créer des collectivités plus diversifiées et plus inclusives, renforçant ainsi les efforts de développement économique. Tout au long de 2021-2022, les fonctionnaires de l'Agence ont piloté les efforts déployés pour créer une stratégie permettant de soutenir les entrepreneurs des communautés de langue officielle en situation minoritaire en travaillant avec diligence pour comprendre les besoins des entrepreneurs de ces communautés dans l'ensemble du Canada atlantique. Ces démarches ont été réalisées en étroite collaboration avec des partenaires fédéraux, des intervenants privés et des collectivités. L'Agence a également soutenu le Plan d'action pour les langues officielles (2018-2023) en vigueur à l'heure actuelle et a mobilisé les intervenants en vue de son renouvellement.

Pour en savoir plus sur les plans, les priorités et les résultats accomplis de l'APECA, consultez la section « Résultats : ce que nous avons accompli » du présent rapport.

Résultats : ce que nous avons accompli

Responsabilités essentielles

Développement économique au Canada atlantique

Description

L'Agence favorise la croissance économique, la création de richesse et la prospérité économique au Canada atlantique au moyen d'une croissance propre et inclusive en misant sur les avantages concurrentiels de la région. Elle favorise la croissance des PME en leur offrant une aide financière directe ou indirecte par l'intermédiaire d'organismes de soutien aux entreprises. Les PME innovent davantage en adoptant de nouvelles technologies et de nouveaux procédés. L'Agence les aide à explorer de nouvelles possibilités d'expansion et de diversification des marchés afin de soutenir la concurrence et de réussir sur le marché mondial.

Résultats

En 2021-2022, l'Agence a excellé dans l'exécution de programmes temporaires et courants en temps opportun et de façon efficace, en faisant preuve de souplesse pour répondre aux besoins changeants des entreprises dans un contexte de relance économique. Ces efforts ont directement contribué à la stratégie du gouvernement du Canada visant à bâtir une économie résiliente, durable et concurrentielle décrite dans le [discours du Trône^{viii}](#) et le [budget de 2021^{ix}](#). Ils ont soutenu la reprise et la croissance à long terme grâce à des initiatives de développement économique dans des collectivités de toutes tailles, en aidant les PME à accéder au financement et en investissant dans l'infrastructure locale nécessaire à la croissance des collectivités.

Dans l'ensemble, l'APECA a dépensé 363,9 millions de dollars pour 2 572 projets, ce qui a permis de maintenir ou de créer environ 13 500 emplois dans la région⁴. Les [programmes courants⁵](#) ont soutenu près de 1 900 projets avec des dépenses de 228,8 millions de dollars, dont 15,2 millions de dollars de financement lié à

Contexte économique au Canada atlantique

En 2021, le produit intérieur brut du Canada atlantique a augmenté de 4,3 p. 100. La croissance a été plus faible à Terre-Neuve-et-Labrador, mais elle a atteint 5,6 p. 100 dans les provinces maritimes, comparativement à 4,8 p. 100 à l'échelle nationale. L'inflation a frappé plus durement les provinces de l'Atlantique, avec des taux allant de 5,1 p. 100 à l'Île-du-Prince-Édouard à 3,4 p. 100 à Terre-Neuve-et-Labrador. Les problèmes liés à la chaîne d'approvisionnement mondiale ont également posé des difficultés aux entreprises du Canada atlantique, mais ont profité à certains secteurs clés comme les fruits de mer, dont les exportations ont augmenté de 34,9 p. 100 pour atteindre 37 milliards de dollars. En ce qui concerne la population, le Canada atlantique a accueilli plus de 18 000 nouveaux résidents provenant d'autres provinces et d'autres pays, portant le nombre de résidents à environ 2,5 millions. Cette hausse a aidé le niveau d'emploi de la région à se rétablir et à surpasser le niveau enregistré avant la pandémie de COVID-19. Malgré ces avancées, les difficultés liées à la main-d'œuvre persistent, avec des taux élevés de postes vacants et seulement sept travailleurs entrant sur le marché du travail pour dix départs à la retraite – comparativement à un taux de 8,5 nouveaux travailleurs pour dix retraités à l'échelle nationale.

⁴ Les estimations relatives à l'emploi proviennent des données déclarées par les clients et sont rajustées par l'APECA. La définition d'un emploi maintenu ou créé est un emploi qui aurait été perdu ou qui n'aurait pas été créé sans l'appui de l'APECA.

⁵ Les programmes courants comprennent le Fonds d'innovation de l'Atlantique, la Mesure de recherche stratégique visant la région de l'Atlantique, le Programme de développement des entreprises, le Programme de développement des collectivités, le Fonds des collectivités innovatrices et le Programme de croissance économique régionale par l'innovation.

la COVID-19 pour plus de 180 projets⁶. Les investissements de l'Agence ont permis d'obtenir 1,39 \$ de financement des partenaires pour chaque dollar accordé par l'APECA, et ce, malgré un contexte économique difficile. Les projets ont été élaborés et réalisés en collaboration avec des entreprises de la région de l'Atlantique, des intervenants des collectivités et des organismes de soutien comme les Corporations au bénéfice du développement communautaire (CBDC).

L'Agence a travaillé en étroite collaboration avec les ministères fédéraux, les gouvernements provinciaux et les intervenants à la conception et à l'exécution des programmes. Le personnel de l'APECA s'est fait le champion des efforts déployés pour soutenir la relance économique dans les secteurs de croissance tout en accordant la priorité aux activités qui contribuent à l'accélération de la numérisation, à la main-d'œuvre de l'avenir, à l'écologisation et à l'inclusion.

De plus, l'Agence a dépensé 121,8 millions de dollars dans le cadre d'initiatives liées à la COVID-19 (voir la liste ci-dessous) pour 640 projets ayant permis le maintien ou la création d'environ 7 500 emplois⁷, notamment grâce au FARR (administré directement par l'APECA), qui a représenté 25 p. 100 de ces dépenses et a permis de maintenir ou de créer environ 1 300 emplois. Le montant total atteint 135,1 millions de dollars si l'on inclut le soutien du FARR administré par l'Association atlantique des CBDC. Au début de 2021-2022, l'Agence a assuré l'exécution des initiatives d'aide d'urgence suivantes pour le Canada atlantique :

- Le [Fonds d'aide et de relance régionale^x](#), qui a versé 31,1 millions de dollars dans 193 projets⁸ offrant un soutien à la liquidité aux entreprises touchées par la pandémie de COVID-19, une aide qui était complémentaire à d'autres programmes fédéraux. L'aide a permis aux PME de jeter les bases de la relance et de soutenir des secteurs essentiels à la résilience et à la survie de l'économie du Canada atlantique, comme la fabrication de pointe, les industries océaniques, les technologies de croissance propre et le tourisme.
- Le [Fonds canadien pour la stabilisation des produits de la mer^{xi}](#), qui a consacré 9,4 millions de dollars à 45 projets visant à aider les transformateurs de poissons et de fruits de mer à faire face aux coûts associés à la COVID-19, notamment la hausse de la capacité de stockage, des améliorations aux opérations des usines et la satisfaction des demandes changeantes du marché.
- L'[Initiative du transport aérien régional^{xii}](#), qui a octroyé 39,9 millions de dollars à 13 projets pour aider à préserver les liaisons aériennes essentielles qui relient les passagers et les entreprises au reste du Canada et au monde.

Lorsque l'économie s'est stabilisée, l'Agence a axé ses efforts sur le soutien de la relance économique en se chargeant du volet destiné au Canada atlantique des initiatives suivantes :

- L'[Initiative de relance régionale de l'aérospatiale^{xiii}](#), qui a versé 1,2 million de dollars pour trois projets visant à soutenir le secteur aérospatial du Canada atlantique dans l'écologisation de ses activités et l'adoption de pratiques durables sur le plan environnemental,

⁶ Les dépenses liées à la COVID-19 sont fondées sur les données administratives des programmes et englobent les projets ayant été rattachés aux mesures de soutien liées à la COVID-19 dans le cadre des programmes courants de l'APECA.

⁷ Les estimations relatives à l'emploi proviennent des données déclarées par les clients et sont rajustées par l'APECA. La définition d'un emploi maintenu ou créé est un emploi qui aurait été perdu ou qui n'aurait pas été créé sans l'appui de l'APECA.

⁸ Ce montant comprend le financement accordé par l'APECA.

l'amélioration de la productivité et le renforcement de la commercialisation tout en favorisant l'intégration aux chaînes d'approvisionnement régionales et mondiales.

- Le [Fonds canadien de revitalisation des communautés^{xiv}](#), qui a consacré 8,3 millions de dollars au financement de 187 projets pour aider les collectivités de partout au Canada à bâtir et à améliorer leurs infrastructures, à permettre aux gens de retourner dans les espaces publics en toute sécurité à la suite de l'assouplissement des mesures sanitaires, ainsi qu'à créer des emplois et à stimuler les économies locales.
- Le [Fonds pour l'emploi et la croissance^{xv}](#), qui a versé 26,4 millions de dollars à 103 projets pour soutenir la création d'emplois et favoriser la croissance à long terme des économies locales, en particulier pour des activités qui appuient la transition vers une économie verte, favorisent une relance inclusive, augmentent la compétitivité des PME et renforcent la capacité des secteurs essentiels.
- Le [Fonds d'aide au tourisme^{xvi}](#), qui a investi 5,5 millions de dollars dans 96 projets pour renforcer les entreprises touristiques, notamment les entités dirigées par des Autochtones, en soutenant le développement de destinations et en créant des expériences et des produits touristiques nouveaux ou améliorés pour attirer davantage de visiteurs nationaux et internationaux.

L'Agence a apporté un soutien ciblé, notamment par l'intermédiaire du [Fonds pour l'écosystème national du Programme pour l'entrepreneuriat des communautés noires^{xvii}](#), en vue de renforcer les capacités de deux importantes organisations commerciales sans but lucratif dirigées par des Noirs du Canada atlantique, du [Fonds pour l'écosystème de la Stratégie pour les femmes en entrepreneuriat^{xviii}](#) et de l'[Initiative canadienne de transition pour l'industrie du charbon^{xix}](#) et du fonds d'infrastructure connexe visant à aider les collectivités touchées à diversifier leur économie.

Les investissements de l'APECA ont ciblé des secteurs stratégiques comme la fabrication et la transformation, les fruits de mer et l'aquaculture, le tourisme et les industries culturelles, les technologies de l'information et des communications, les sciences de la vie et les océans. Les efforts déployés ont consisté à promouvoir la fabrication de pointe, la transformation numérique, l'écosystème des entreprises en démarrage, l'écologisation et les exportations comme facteurs de compétitivité. L'Agence a mis l'accent sur le développement économique des Autochtones et a appuyé une main-d'œuvre qualifiée par le recours à l'immigration. Elle a joué un rôle d'orientation et de défense des intérêts afin d'améliorer l'accès aux investissements fédéraux pour les entreprises et les collectivités de la région de l'Atlantique. Afin d'aider les PME et les collectivités, l'APECA a travaillé avec les ministères fédéraux, les quatre gouvernements provinciaux et d'autres intervenants.

Ce rôle a été attesté dans une évaluation des programmes Croissance des entreprises et Commerce et investissement de l'APECA menée en 2020-2021, selon laquelle « les programmes en question continuent d'aborder les besoins de croissance précis des PME du Canada atlantique. Ils s'harmonisent bien avec le mandat de l'APECA et les priorités gouvernementales, et complètent les autres programmes et initiatives offerts dans la région. Il semble qu'ils aident les PME du Canada atlantique à accroître leurs activités. Ils favorisent surtout l'amélioration de la planification et de la capacité de croissance, la productivité et le développement de marchés. La conception et l'exécution des programmes appuient l'efficacité, la sensibilisation aux besoins

changeants et l'obtention de résultats. Une forte présence régionale permet à l'APECA de comprendre les besoins et capacités des PME. L'Agence joue un rôle important dans le développement et le maintien des collaborations, ainsi que dans l'orientation et le rassemblement des partenaires de tout l'écosystème »⁹.

En 2021-2022, l'APECA a fait progresser ses trois résultats ministériels par l'intermédiaire des initiatives, des activités et des mesures suivantes¹⁰ :

Résultat ministériel 1 : Les entreprises sont innovantes et en croissance au Canada atlantique

- L'Agence a investi 144,7 millions de dollars pour appuyer 1 347 projets dans le cadre de ses activités Croissance des entreprises et Commerce et investissement.
- L'Agence a aidé des entreprises, à diverses étapes de développement, depuis le démarrage jusqu'à la croissance élevée, à adapter leurs activités pour accélérer leur croissance et leur expansion, ainsi qu'à améliorer leur productivité et leur compétitivité, tant sur les marchés intérieurs que mondiaux. Entre 2013 et 2018, les clients de l'APECA ont :
 - augmenté leurs ventes de 4,4 p. 100 par an en moyenne, contre 1,0 p. 100 pour les entreprises non-clientes comparables;
 - haussé leur productivité de 2,3 p. 100 par an en moyenne, contre 1,9 p. 100 pour les entreprises non-clientes comparables ;
 - accru leurs exportations de 11,4 p. 100 par an en moyenne, contre 10,5 p. 100 pour les entreprises non-clientes comparables;
 - en 2018, 135 entreprises à forte croissance ont reçu un soutien de l'APECA, soit une augmentation de 1,5 p. 100 par rapport à 2013;
 - le taux de croissance moyen en 2018 était de 298 p. 100 chez les entreprises en démarrage qui étaient clientes de l'APECA, comparativement à 236 p. 100 chez les entreprises non-clientes comparables¹¹.
- Malgré les perturbations économiques, l'APECA a été en mesure de soutenir la croissance des PME grâce aux exportations dans des secteurs industriels clés comme les fruits de mer. L'Accord sur la croissance du commerce et des investissements en Atlantique conclu avec les gouvernements provinciaux de la région de l'Atlantique pour 2018-2022 a donné lieu à des initiatives fructueuses comme le Programme de développement du marché européen. L'APECA et les provinces de l'Atlantique ont investi près de 20 millions de dollars dans plus de 120 projets, aidant environ 258 entreprises au moyen d'activités de marché et 1 286 entreprises dans le cadre d'activités de renforcement des capacités.
- L'APECA a soutenu le rétablissement à long terme de l'important secteur du tourisme et de ses entreprises locales au moyen du Plan d'action pour l'innovation touristique, notamment

⁹ Évaluation des programmes Croissance des entreprises et Commerce et investissement, APECA, juin 2020, en ligne : <https://www.canada.ca/fr/promotion-economique-canada-atlantique/organisation/transparence/resultats-croissance-commerce-investissement-2020.html>.

¹⁰ Les résultats du Programme de recherche stratégique et de mobilisation de l'APECA sont pris en compte indépendamment des trois résultats ministériels. Ainsi, les dépenses associées à ce programme sont comprises dans le total des dépenses de l'Agence, mais ne sont pas présentées individuellement comme résultats de programme. En 2021-2022, les dépenses de ce programme s'élevaient à 4,9 millions de dollars.

¹¹ Données de Statistique Canada et calculs de l'APECA.

en planifiant le renouvellement de l'Entente sur le tourisme dans la région de l'Atlantique en 2023.

- Douze entreprises ont mis à profit leurs plans de croissance dans le cadre du Service de croissance accélérée, rejoignant ainsi les 123 entreprises participantes depuis la création du Service. Les activités, dirigées au Canada atlantique par l'APECA avec la participation d'autres organismes fédéraux et provinciaux, ont contribué à créer à un bassin de clients ayant un fort potentiel de croissance et à leur offrir un soutien ciblé en matière de ventes et d'exportation.

Histoires de réussite	
Notus Electronics , de Terre-Neuve-et-Labrador, a entamé la construction d'une installation de recherche-développement (R-D) et de fabrication à la fine pointe de la technologie, spécialisée dans les solutions de surveillance hydroacoustique sophistiquées pour les industries océaniques. L'entreprise est depuis longtemps un chef de file dans le domaine des solutions de surveillance sans fil des filets pour la pêche commerciale.	Outcast Foods , de la Nouvelle-Écosse, a élaboré une stratégie de commercialisation et de valorisation de sa marque pour percer auprès d'un détaillant national américain comptant 340 magasins dans 23 États. L'entreprise produit des suppléments à partir d'aliments qui arrivent à la fin de leur cycle de vie commercial, contribuant ainsi à prolonger l'utilisation d'aliments précieux et à améliorer la durabilité du secteur alimentaire.
Marshall Aerospace a construit au Nouveau-Brunswick des installations de fabrication de systèmes terrestres et de soutien en service, ce qui englobe l'usinage, la fabrication, la réparation, la révision et l'assemblage de composants de véhicules terrestres à l'aide d'équipement de fabrication de pointe. Ces installations créent des emplois de haute qualité dans la province et contribuent à renforcer le secteur aérospatial.	RWL Holdings , de l'Île-du-Prince-Édouard, a acquis et mis en place de nouveaux équipements pour accroître la vitesse de production et la capacité des opérations de rinçage dans son usine de transformation de pommes de terre, ce qui permet à l'usine de fonctionner 24 heures sur 24, 7 jours sur 7 pour fournir jusqu'à 200 millions de livres de pommes de terre. Le projet a créé des débouchés fort bienvenus pour les pommes de terre de l'Île-du-Prince-Édouard.

Résultat ministériel 2 : Les entreprises investissent dans le développement et la commercialisation de technologies novatrices au Canada atlantique

- L'Agence a soutenu 347 projets grâce à des investissements de 75,9 millions de dollars dans ses activités liées aux écosystèmes d'innovation, à la R-D et à la commercialisation. Ce soutien a été versé à l'aide de programmes clés tels que le volet Écosystèmes d'innovation régionaux du Programme de croissance économique régionale par l'innovation, qui vise à créer, à développer et à entretenir des écosystèmes régionaux inclusifs qui répondent aux besoins des entreprises et favorisent un environnement entrepreneurial propice à l'innovation, à la croissance et à la compétitivité en rassemblant les intervenants de l'écosystème d'innovation.
- Entre 2008 et 2018, les clients de l'APECA ont augmenté leurs dépenses en R-D de 1,3 p. 100 par an en moyenne, comparativement à une diminution de 10,8 p. 100 pour les entreprises non-clientes comparables. Dans l'ensemble, les clients de l'APECA ont consacré 0,60 p. 100 de leurs revenus à la R-D, comparativement à 0,12 p. 100 pour les entreprises non-clientes comparables¹².
- L'APECA a investi dans la fabrication de pointe pour contribuer à sensibiliser les entreprises à la nécessité d'accroître la numérisation et le recours aux technologies transformatrices au Canada atlantique, et veiller à ce que les entreprises disposent de la capacité de mettre en

¹² Données de Statistique Canada et calculs de l'APECA.

œuvre des solutions de fabrication de pointe afin d'être plus novatrices, souples et résilientes en réponse aux marchés en constante évolution.

- L'APECA a soutenu l'écosystème d'aide aux entreprises en démarrage pour favoriser l'émergence et la mise à l'échelle de nouvelles entreprises. Startup Genome a constaté que le Canada atlantique offrait un écosystème prospère et à croissance rapide, qui se distingue par son innovation dans le domaine des technologies océaniques et dans plusieurs autres secteurs. L'organisation a classé la région parmi les meilleurs écosystèmes émergents d'un point de vue général ainsi qu'en ce qui concerne le financement, les talents et l'expérience¹³.
- L'APECA a contribué à la croissance propre en aidant les entreprises du Canada atlantique à écologiser leurs activités, à adopter des technologies et à les adapter, à optimiser la gestion des déchets, à utiliser des sources d'énergie propre et à décarboniser des secteurs clés.

Histoires de réussite	
Le Ocean Startup Project , de Terre-Neuve-et-Labrador, hébergé par le Genesis Centre, a continué à favoriser le développement d'entreprises en démarrage dans le domaine des technologies océaniques au Canada atlantique. Créée en 2019, l'initiative est le fruit d'une collaboration entre des partenaires des quatre provinces de l'Atlantique et propose des services directs de mentorat et de formation à l'entrepreneuriat dans ce secteur en pleine croissance.	Novonix Battery Technology Solutions , de la Nouvelle-Écosse, a accru sa capacité à élaborer et à mettre à l'échelle sa nouvelle méthode de production de cathodes, un élément clé des batteries au lithium-ion. Pour ce faire, elle a utilisé de l'équipement spécialisé pour créer de multiples environnements de recherche et de développement à l'échelle du laboratoire. Ces investissements soutiennent le développement d'une industrie canadienne dans le domaine des systèmes de stockage d'énergie utilisés dans les voitures électriques, par exemple.
La Fondation de l'innovation du Nouveau-Brunswick aide les PME de la province à adopter des technologies liées à l'intelligence artificielle (IA). Pour ce faire, elle a renforcé la capacité de recherche appliquée, créé un solide bassin de talents, mobilisé des utilisateurs finaux industriels et soutenu et accéléré l'adoption de technologies d'IA sur le terrain.	L'entreprise P.E.I. Bag Co. de l'Île-du-Prince-Édouard s'est dotée d'équipement spécialisé pour réduire le volume des eaux usées provenant des presses à imprimer. Le projet contribue à rendre les activités de l'entreprise plus écologiques et réduit son empreinte en atténuant les risques de déversement de produits qui pourraient contaminer l'environnement, tout en réduisant les coûts d'exploitation.

Résultat ministériel 3 : Les collectivités sont diversifiées sur le plan économique au Canada atlantique

- L'Agence a soutenu 854 projets grâce à des investissements de 138,5 millions de dollars dans le contexte des priorités visant à créer des collectivités diversifiées et inclusives. Chaque dollar versé par l'APECA dans les projets communautaires a permis d'obtenir 1,02 \$ en 2020-2021, soit plus que la cible de 0,60 \$. Les organismes communautaires ont commencé à se rétablir des répercussions de la COVID-19 et à améliorer leur capacité d'obtenir d'autre financement. Les investissements ont été réorientés vers le rétablissement des répercussions de la pandémie, en particulier dans les collectivités rurales et éloignées.
- L'APECA a versé 25,9 millions de dollars au réseau des CBDC pour le Programme de développement des collectivités afin de soutenir la création et l'expansion des petites entreprises dans les collectivités rurales du Canada atlantique.

¹³ Startup Genome, Global Startup Ecosystem Report 2022, <https://startupgenome.com/ecosystems/atlantic-canada> (en anglais seulement).

- Les niveaux réguliers de soutien au réseau des CBDC se sont traduits par 1 052 prêts d'une valeur globale de 80,2 millions de dollars et par l'obtention de fonds supplémentaires de 65,3 millions de dollars de la part des partenaires.
- Le FARR a augmenté ses niveaux de financement réguliers en octroyant 13,4 millions de dollars supplémentaires en 2021-2022 pour soutenir les mesures d'atténuation liées à la COVID-19¹⁴. Au total, 191 prêts d'une valeur de 15 millions de dollars ont été accordés à des entreprises de la rue principale et à des détaillants dans de petites collectivités rurales et éloignées du Canada atlantique.
- L'APECA a largement atteint ses objectifs de diversification économique, comme en témoigne le pourcentage d'emplois professionnels, scientifiques et technologiques dans la région. Ces emplois représentaient 33,7 p. 100 de l'ensemble des emplois de l'économie du Canada atlantique en 2021, ce qui est supérieur à l'objectif de 32 p. 100 fixé par l'Agence.
- Le nombre de PME appartenant à des membres de groupes sous-représentés a diminué dans l'ensemble du Canada atlantique entre 2017 et 2020. Toutefois, les clients de l'Agence provenant de groupes sous-représentés ont continué à afficher un rendement solide. Entre 2013 et 2017 :
 - Les PME appartenant à des femmes ayant reçu un soutien de l'APECA ont enregistré un taux de croissance de la productivité du travail supérieur à la moyenne par rapport aux entreprises clientes de l'APECA appartenant à des hommes et aux entreprises non-clientes comparables appartenant à des femmes.
 - Les PME appartenant à des immigrants ayant bénéficié du soutien de l'APECA ont obtenu de meilleurs résultats en matière de croissance de l'emploi, de salaires, de ventes et de productivité du travail que les clients de l'APECA nés au Canada et que les entreprises non-clientes comparables appartenant à des immigrants.
 - Les PME appartenant à des jeunes¹⁵ ayant bénéficié du soutien de l'APECA ont enregistré les taux de croissance des salaires les plus élevés parmi les clients de l'Agence.
- L'APECA a continué d'aider à combler les lacunes relatives à la main-d'œuvre et aux compétences pour les PME et à accroître la capacité de la région d'attirer des talents internationaux et des étudiants étrangers, de garder les nouveaux arrivants ici grâce à une aide améliorée en ce qui concerne l'établissement, et de faire en sorte que les entrepreneurs immigrants exploitent des entreprises prospères et soient intégrés dans l'économie, y compris dans les régions rurales. Par exemple, l'initiative Étudier pour m'y établir, mise en œuvre dans les quatre provinces de l'Atlantique, a attiré plus de 640 étudiants étrangers, dont 96 p. 100 ont choisi de rester dans la région, en moyenne.
- L'APECA a soutenu des entrepreneurs de groupes sous-représentés, notamment les femmes, les Autochtones, les minorités de langue officielle, les Canadiens noirs, les communautés racisées, les nouveaux immigrants, les minorités visibles, les jeunes et les personnes handicapées.
- L'APECA s'est fait la championne de projets visant à soutenir l'immigration au Canada atlantique, en mettant l'accent sur la capacité d'attirer les immigrants, y compris les étudiants étrangers, et de les inciter à demeurer dans la région, tout en aidant les employeurs à faire

¹⁴ Cette augmentation fait partie d'un total de 94,9 millions de dollars en financement sur deux ans.

¹⁵ Les jeunes ou jeunes entrepreneurs désignent les personnes âgées de 40 ans et moins.

face à la pénurie de main-d'œuvre et de compétences. L'Agence a également joué un rôle d'organisme orienteur en aidant les partenaires fédéraux et provinciaux à faire du Programme pilote d'immigration au Canada atlantique un programme permanent.

- L'APECA a fait la promotion de projets visant à rejoindre un plus grand nombre d'entreprises autochtones. Ces efforts s'inscrivent dans l'engagement de l'APECA de contribuer à la réconciliation et de soutenir le Cadre fédéral pour le développement économique des Autochtones en collaborant avec des intervenants autochtones comme l'Ulnooweg Development Group, des dirigeants et des entreprises autochtones, les gouvernements provinciaux de la région de l'Atlantique et Services aux Autochtones Canada. Les activités ont permis de renforcer les capacités et d'accroître les connaissances et la sensibilisation au moyen d'une cartographie interactive des entreprises et des liens avec les partenaires fédéraux et provinciaux, les intervenants et les collectivités, qui ont été invités à participer à des comités, à des initiatives et à des communautés d'intérêts.
- L'APECA a été la championne de projets appuyant les propriétaires d'entreprises et les partenaires des communautés de langue officielle en situation minoritaire dans le contexte des différents programmes de l'Agence.
- Dans le cadre de l'Initiative canadienne de transition pour l'industrie du charbon, l'Agence a soutenu 19 projets pour un montant de 6,2 millions de dollars en vue de favoriser la diversification économique dans les collectivités du Nouveau-Brunswick et de la Nouvelle-Écosse. Ces projets ont aidé les collectivités touchées par l'élimination progressive des centrales électriques alimentées au charbon et par la transition vers une économie à faibles émissions de carbone.

Histoires de réussite	
L'organisation Newfoundland and Labrador Organization of Women Entrepreneurs de Terre-Neuve-et-Labrador a mené des activités de service-conseil, des événements virtuels de réseautage et de formation, de mentorat, de perfectionnement et de renforcement des compétences en gestion pour aider les femmes chefs d'entreprise à faire croître leur entreprise.	L'organisation Mi'kmaw Native Friendship Society de la Nouvelle-Écosse a lancé le projet Every One Every Day Kijipuktuk-Halifax, un projet à long terme dirigé par des Autochtones et axé sur la réconciliation dans la conception des infrastructures civiques et sociales. Ce projet pluriannuel est conçu pour favoriser la cohésion sociale et la participation inclusive à des économies de proximité et circulaires.
Le centre Économie verte Nouveau-Brunswick a été créé pour guider 30 PME dans un processus visant à mesurer leurs émissions de gaz à effet de serre, à fixer des objectifs de réduction, à élaborer et à mettre en œuvre un plan d'action et à suivre les progrès accomplis afin d'obtenir des résultats mesurables. Il s'agira du premier centre d'économie verte établi à l'est de l'Ontario et du premier centre à offrir des services bilingues à la communauté des affaires à l'échelle de la province.	En partenariat avec le Holland College et le programme Apprenticeship de l'Île-du-Prince-Édouard., la Première Nation Abegweit de l'Île offrira sur son territoire un programme novateur de formation ciblée en construction. Le programme formera des personnes de métier qualifiées, prêtes à travailler et titulaires du Sceau rouge, qui pourront travailler dans toute la province. L'initiative vise également à créer une entreprise de construction détenue par une communauté autochtone.

Analyse comparative entre les sexes plus

Les investissements de l'APECA traduisent l'engagement du gouvernement du Canada à favoriser une économie plus inclusive et un avenir meilleur pour tous les Canadiens et Canadiennes. En 2021-2022, pour l'ensemble de ses programmes et initiatives, l'Agence a dépensé plus de 47,5 millions de dollars pour près de 500 projets appuyant les objectifs de l'ACS Plus ou des entrepreneurs des groupes sous-représentés. Ce montant comprend le soutien aux clients de l'APECA appartenant aux groupes suivants : 18,3 millions de dollars pour les femmes, 13,3 millions de dollars pour les Autochtones, 15,0 millions de dollars pour les membres des communautés de langue officielle en situation minoritaire, près de 1,0 million de dollars pour les Noirs, les personnes racisées et les minorités visibles, 2,7 millions de dollars pour les personnes handicapées, 3,4 millions de dollars pour les nouveaux immigrants et 3,5 millions de dollars pour les jeunes.

Programme de développement durable des Nations Unies à l'horizon 2030 et objectifs de développement durable

L'APECA contribue aux efforts du gouvernement du Canada visant à créer de bons emplois et à stimuler les possibilités économiques grâce à la croissance propre, à l'énergie propre et à un gouvernement à faibles émissions de carbone. L'Agence appuie la croissance propre en aidant les collectivités à abandonner progressivement l'industrie au charbon et en investissant dans la transition vers l'économie verte en appuyant des initiatives comme l'atténuation des gaz à effet de serre, la mise au point et l'adoption de produits de technologies propres, ainsi que la transformation et l'adaptation écologiques des PME. Ensemble, ces activités font progresser les objectifs de développement durable 7 (énergie propre et abordable), 8 (travail décent et croissance économique), 9 (industrie, innovation et infrastructure) et 12 (consommation et production responsables). Pour de plus amples renseignements, voir la [Stratégie ministérielle de développement durable^{xx}](#) de l'APECA.

Expérimentation

En 2021-2022, l'APECA a travaillé avec des professionnels de l'industrie se spécialisant dans la transformation numérique pour évaluer le niveau de préparation de l'Agence lorsqu'il est question d'utiliser l'intelligence artificielle (IA) et de créer une feuille de route adaptée en vue de renforcer la maturité numérique de ses opérations. Par ailleurs, l'Agence a consulté des praticiens du milieu de l'IA au sein du gouvernement du Canada afin de tirer parti de leurs connaissances et des leçons retenues. Comme première étape importante, l'Agence a travaillé avec un partenaire pour concevoir et mettre en œuvre une architecture de données qui contribuera à jeter les bases à l'interne de ce qui permettra d'utiliser l'IA dans les années à venir. Plus précisément, la nouvelle architecture aidera l'Agence à consulter, à recueillir, à utiliser, à protéger et à partager des données au moyen d'un processus plus efficace et plus sûr.

Citons un autre exemple. L'APECA a mis en œuvre le Projet pilote d'accélérateur des technologies numériques dans le cadre de ses programmes courants pour accroître le niveau de numérisation au sein des entreprises grâce au lancement des étapes d'élaboration et de mise en

œuvre de la stratégie numérique. Plus de 200 entreprises de la région de l'Atlantique ont reçu de l'aide dans le cadre de ce projet pilote, tandis que le développement de l'écosystème numérique s'est également poursuivi. Des activités de formation et des outils ont été créés en vue de renforcer les capacités numériques du personnel. On a aussi créé un outil de maturité numérique pour mesurer les progrès réalisés sur le plan numérique par les entreprises utilisant le projet pilote.

Principaux risques

L'APECA a dû composer avec deux grands risques pour réaliser son mandat. Le premier risque est lié au fait que les programmes de développement économique de l'Agence ont été touchés par des facteurs externes tels que les perturbations économiques continues découlant de la COVID-19, qui ont contribué à des incertitudes en matière de croissance économique au Canada atlantique. Le deuxième risque se rapportait à la capacité des intervenants de l'APECA – autres gouvernements, partenaires, collectivités et clients – pour ce qui est de définir, d'élaborer et de réussir la mise en œuvre des projets stratégiques. Cela était particulièrement vrai relativement à l'équilibre dans les efforts d'aide et de relance liés à la COVID-19 ainsi qu'à la reprise économique inégale d'un secteur à l'autre. Ce n'était pas la situation idéale pour atteindre les objectifs du programme de l'APECA en matière de croissance économique. L'APECA a misé sur la flexibilité de ses programmes, sur son rôle de défense des intérêts et sur des efforts de planification pour atténuer les risques rattachés à une économie en pleine évolution et à la portée de la capacité des intervenants régionaux. Elle a appuyé l'analyse portant sur des questions économiques régionales et a collaboré avec des intervenants pour renforcer la capacité des clients et de la communauté à atteindre les cibles prévues d'après les priorités fédérales clés.

Résultats atteints

Le tableau suivant montre, pour l'APECA, les résultats obtenus, les indicateurs de rendement, les cibles, les dates cibles pour 2021-2022, ainsi que les résultats réels pour les trois derniers exercices pour lesquels vous avez accès aux résultats réels.

Résultats ministériels	Indicateurs de rendement	Cible	Date d'atteinte de la cible	Résultats réels 2019-2020	Résultats réels 2020-2021	Résultats réels 2021-2022
Les collectivités sont diversifiées sur le plan économique au Canada atlantique	Pourcentage de PME du Canada atlantique dont les propriétaires sont majoritairement des femmes, des Autochtones, des jeunes, des membres de minorités visibles ou des personnes handicapées	17 % (femmes); 1 % (Autochtones); 10,5 % (jeunes); 4 % (membres de minorités visibles); 0,3 % (personnes handicapées).	31 mars 2022	17,1 % femmes, 1,1 % Autochtones, 10,6 % jeunes, 4,5 % membres de minorités visibles et 0,3 % personnes handicapées (2017)	Non disponible (2017) ¹⁶	16,7 % femmes, 0,4 % Autochtones, 9 % jeunes, 2,9 % membres de minorités visibles et 1,2 % personnes handicapées (2020)
	Pourcentage de postes professionnels, scientifiques et technologiques dans l'économie du Canada atlantique	32 %	31 mars 2022	31,8 % (2019)	33,7 % (2020)	33,7 % (2021)
	Effet de levier en dollars pour chaque dollar investi par l'APECA dans des projets communautaires	0,60 \$ pour chaque dollar investi par l'APECA dans le Canada atlantique	31 mars 2022	1,00 \$ (2019-2020)	0,58 \$ (2020-2021)	1,02 \$ (2021-2022)
Les entreprises investissent dans le développement et la commercialisation de technologies novatrices au Canada atlantique	Valeur en dollars des dépenses en R-D des entreprises bénéficiant du financement de programme de l'APECA	86 millions de dollars	31 mars 2022	113,2 millions de dollars (2013-2017) ¹⁷	99,6 millions de dollars (2014-2018) ¹⁷	93,7 millions de dollars (2015-2019) ¹⁷
	Pourcentage d'entreprises collaborant avec des établissements d'enseignement supérieur au Canada atlantique	18 %	31 mars 2022	18 % (2017)	16,9 % (2019)	Non disponible (2021) ¹⁶
Les entreprises sont innovantes et en croissance au Canada atlantique	Nombre d'entreprises à forte croissance au Canada atlantique	550	31 mars 2022	620 (2017)	590 (2018)	660 (2019)
	Valeur des exportations de biens (en dollars) du Canada atlantique	22 milliards de dollars	31 mars 2022	28 milliards de dollars (2019)	23,3 milliards de dollars (2020)	33,3 milliards de dollars (2021)
	Valeur des exportations de technologies propres (en dollars) du Canada atlantique	400 millions de dollars	31 mars 2022	555 millions de dollars (2018)	489 millions de dollars (2019) ¹⁸	458 millions de dollars (2020) ¹⁸
	Taux de croissance des revenus des entreprises soutenues par les programmes de l'APECA	3 %	31 mars 2022	9,2 % (2013-2017) ¹⁹	8,2 % (2014-2019, excl. 2018) ¹⁹	6,9 % (2015-2019, excl. 2018) ¹⁹

Les renseignements sur les ressources financières, les ressources humaines et le rendement liés au Répertoire des programmes de l'APECA figurent dans l'[InfoBase du GC](#)^{xxi}.

¹⁶ Statistique Canada n'a pas publié de données au cours de cette année financière.

¹⁷ Une moyenne sur cinq ans est utilisée. Statistique Canada a revu les données historiques, et les résultats antérieurs sont mis à jour en conséquence.

¹⁸ Total préliminaire de Statistique Canada. Il s'agit des technologies propres exportées par des entreprises de tous les secteurs.

¹⁹ Une moyenne sur cinq ans est utilisée.

Ressources financières budgétaires (en dollars)

Le tableau suivant montre, pour le développement économique au Canada atlantique, les dépenses budgétaires de 2021-2022, ainsi que les dépenses réelles pour cet exercice.

Budget principal des dépenses 2021-2022	Dépenses prévues 2021-2022	Autorisations totales pouvant être utilisées 2021-2022	Dépenses réelles (autorisations utilisées) 2021-2022	Écart (dépenses réelles moins dépenses prévues) 2021-2022
319 416 160	319 416 160	429 311 379	414 266 127	94 849 967

Les renseignements sur les ressources financières, les ressources humaines et le rendement liés au répertoire des programmes de l'APECA sont accessibles dans l'[InfoBase du GC](#)^{xxii}.

Ressources humaines (équivalents temps plein)

Le tableau suivant indique, en équivalents temps plein, les ressources humaines dont l'Agence a besoin pour s'acquitter de cette responsabilité essentielle en 2021-2022.

Nombre d'équivalents temps plein prévus 2021-2022	Nombre d'équivalents temps plein réels 2021-2022	Écart (nombre d'équivalents temps plein réels moins nombre d'équivalents temps plein prévus) 2021-2022
394	394	0

Les renseignements sur les ressources financières, les ressources humaines et le rendement liés au Répertoire des programmes de l'APECA figurent dans l'[InfoBase du GC](#)^{xxiii}.

Services internes

Description

On entend par services internes les groupes d'activités et de ressources connexes que le gouvernement fédéral considère comme des services de soutien aux programmes ou qui sont requis pour respecter les obligations d'une organisation. Les services internes désignent les activités et les ressources des dix catégories de services distinctes qui soutiennent l'exécution des programmes au sein de l'organisation, sans égard au modèle de prestation des services internes de l'organisation. Les dix catégories de services sont :

- ▶ les services de gestion des acquisitions;
- ▶ les services de communications;
- ▶ les services de gestion financière;
- ▶ les services de gestion des ressources humaines;
- ▶ les services de gestion de l'information;
- ▶ les services de technologie de l'information;
- ▶ les services juridiques;
- ▶ les services de gestion du matériel;
- ▶ les services de gestion et de surveillance;
- ▶ les services de gestion des biens immobiliers.

Au cours de la deuxième année de travail virtuel en raison de la pandémie, l'APECA a continué à se concentrer sur le mieux-être en donnant son appui à la mise en place d'un milieu de travail agile, outillé, novateur et diversifié tout en encourageant la création d'un environnement sain, respectueux, accessible et inclusif.

Plus précisément, l'APECA a entrepris les activités suivantes en appui aux services internes en 2021-2022 :

- terminer la mise en œuvre et réussir le déploiement de la première version de son nouveau système de gestion des programmes de subventions et de contributions;
- réaliser les initiatives de gestion de l'information et de technologie de l'information pour appuyer le Plan stratégique des opérations numériques du gouvernement du Canada 2021-2024, comme la mise en œuvre de l'Infrastructure secrète du gouvernement du Canada à son bureau d'Ottawa pour transmettre de l'information classifiée et d'autres investissements dans une infrastructure infonuagique plus moderne, comme SharePoint Online;
- travailler en collaboration avec les organismes centraux pour élaborer et mettre en œuvre des stratégies qui cibleront et atténueront les risques pour la cybersécurité et pour la protection de l'information, notamment l'élaboration d'un Plan de gestion des événements de cybersécurité;

- entreprendre des efforts de modernisation du milieu de travail en créant des milieux de travail ouverts, agiles et connectés dans les divers bureaux de l'Agence partout au Canada atlantique;
- mettre en œuvre des initiatives organisationnelles visant à renforcer et à améliorer l'efficacité des services et de l'exécution des programmes et à tirer parti de son excellence. Par exemple, l'Agence a élaboré un outil d'établissement des coûts amélioré pour les nouveaux programmes, a amélioré son outil d'affectation budgétaire, y compris l'affectation pour l'exécution des programmes, et a simplifié davantage les processus liés à ses cartes de signature dans sa structure de délégation, puis a numérisé son processus d'approbation pour les frais de déplacement et d'accueil;
- continuer à réaliser les phases du plan de retour au bureau de l'Agence en mettant l'accent sur le retour en toute sécurité du personnel de l'Agence dans les différents bureaux. Grâce à l'expérimentation qu'elle a effectuée au cours de la dernière année, l'Agence est mieux placée pour accueillir à nouveau ses employés selon une formule hybride après avoir mis en place des stratégies d'atténuation des risques;
- continuer à se concentrer sur une surveillance organisationnelle efficace et sur la protection des ressources financières et autres en créant de nouveaux outils et en intégrant de nouvelles technologies permettant de réaliser des gains d'efficacité et d'améliorer l'accès à des données opportunes pour renforcer le processus décisionnel ainsi qu'en poursuivant des activités déjà en cours afin d'examiner et d'évaluer des contrôles internes de la gestion financière.

Par ailleurs, l'APECA a répondu à l'appel à l'action du greffier en matière de diversité et d'inclusion. L'Agence a poursuivi la mise en œuvre de son Plan d'action sur l'équité en matière d'emploi, l'inclusion et la lutte contre le racisme 2020-2022, qui vise à accroître la représentativité et à promouvoir un milieu de travail inclusif. Elle a mené à bien certaines activités telles que des pratiques d'embauche inclusives et des activités de formation pour faire connaître les préjugés inconscients, des initiatives de perfectionnement des talents et d'avancement professionnel comme « Former et soutenir les leaders » ainsi que des programmes sur la diversité, l'inclusion, la compétence et l'excellence.

Ressources financières budgétaires (en dollars)

Le tableau suivant présente, pour les services internes, les dépenses budgétaires en 2021-2022 ainsi que les dépenses pour cet exercice.

Budget principal des dépenses 2021-2022	Dépenses prévues 2021-2022	Autorisations totales pouvant être utilisées 2021-2022	Dépenses réelles (autorisations utilisées) 2021-2022	Écart (dépenses réelles moins dépenses prévues) 2021-2022
27 420 904	27 420 904	29 924 810	29 224 086	1 803 182

Ressources humaines (équivalents temps plein)

Le tableau suivant présente, en équivalents temps plein, les ressources humaines dont l'Agence a besoin pour offrir ses services internes en 2021-2022.

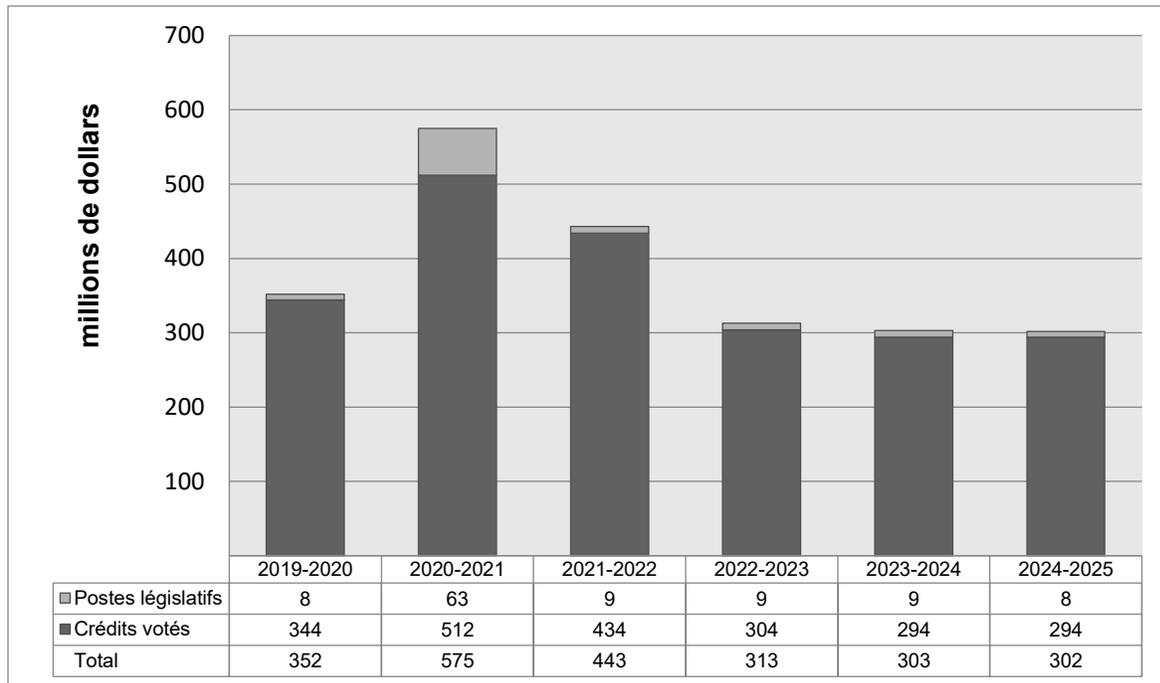
Nombre d'équivalents temps plein prévus 2021-2022	Nombre d'équivalents temps plein réels 2021-2022	Écarts (nombre d'équivalents temps plein réels moins équivalents temps plein prévus) 2021-2022
199	201	2

Dépenses et ressources humaines

Dépenses

Dépenses 2019-2020 à 2024-2025

Le graphique suivant présente les dépenses prévues (votées et législatives) au fil du temps.



Dépenses réelles : 2019-2020, 2020-2021, 2021-2022. Dépenses prévues : 2022-2023, 2023-2024, 2024-2025.

Sont exclus des dépenses prévues pour 2022-2023, 2023-2024 et 2024-2025 les montants prévus dans le budget de 2022 et les montants excédentaires liés à la perception de contributions remboursables qui peuvent être réinvesties dans la région par l'Agence (parce que les décisions sur le montant excédentaire des recouvrements ne sont prises que plus tard dans le cycle financier).

En 2021-2022, les dépenses de l'Agence étaient inférieures de 131,6 millions de dollars à celles de l'année précédente, principalement en raison des changements suivants apportés aux autorisations :

- une diminution totale de 216,4 millions de dollars attribuable à une baisse de :
 - 148,5 millions de dollars liés au financement temporaire du Fonds d'aide et de relance régionale;
 - 29,0 millions de dollars liés au financement temporaire du Fonds canadien pour la stabilisation des produits de la mer;

- 24,1 millions de dollars de l'excédent des recouvrements liés au réinvestissement des contributions remboursables;
 - 4,8 millions de dollars liés au financement temporaire de la mesure inscrite dans le budget de 2019, soit le lancement d'une stratégie fédérale pour l'emploi et le tourisme;
 - 3,0 millions de dollars liés à un report de fonds en raison de retards dans l'exécution de projets ou la passation de marchés;
 - 1,4 million de dollars des allocations de rémunération résultant de la révision des conventions collectives;
 - 1,1 million de dollars liés au financement temporaire du Fonds pour l'écosystème de la Stratégie pour les femmes en entrepreneuriat;
 - 0,8 million de dollars liés au financement temporaire transféré à Ressources naturelles Canada dans le cadre de la mesure pour la protection des emplois dans le secteur forestier de l'Est du Canada, annoncée dans le budget de 2018;
 - divers rajustements en raison de variations intervenues dans le cours normal des activités.
- Cette diminution est compensée par une augmentation totale de 84,8 millions de dollars qui s'explique ainsi :
 - 42,0 millions de dollars liés au financement temporaire annoncé dans le budget de 2021, dont :
 - 17,4 millions de dollars liés au Fonds pour l'emploi et la croissance;
 - 13,6 millions de dollars liés au Fonds canadien de revitalisation des communautés;
 - 8,5 millions de dollars liés au Fonds d'aide au tourisme;
 - 2,5 millions de dollars liés à l'Initiative de relance régionale de l'aérospatiale;
 - 41,1 millions de dollars liés au financement temporaire annoncé dans l'Énoncé économique de l'automne de 2020 pour l'Initiative du transport aérien régional;
 - 1,7 million de dollars liés au financement temporaire du Programme pour l'entrepreneuriat des communautés noires, soit :
 - 1,2 million de dollars annoncés dans le budget de 2021;
 - 0,5 million de dollars annoncés le 9 septembre 2020 par le premier ministre du Canada.

La diminution des dépenses prévues dans les années à venir est principalement attribuable à la cessation du financement temporaire reçu dans le cadre de la pandémie de COVID-19.

Sommaire du rendement budgétaire pour les responsabilités essentielles et les services internes (en dollars)

Le tableau « Sommaire du rendement budgétaire pour les responsabilités essentielles et les services internes » présente les ressources financières budgétaires affectées aux responsabilités essentielles et aux services internes de l'APECA.

Responsabilités essentielles et services internes	Budget principal des dépenses 2021-2022	Dépenses prévues 2021-2022	Dépenses prévues 2022-2023	Dépenses prévues 2023-2024	Autorisations totales pouvant être utilisées 2021-2022	Dépenses réelles (autorisations utilisées) 2019-2020	Dépenses réelles (autorisations utilisées) 2020-2021	Dépenses réelles (autorisations utilisées) 2021-2022
Développement économique au Canada atlantique	319 416 160	319 416 160	285 340 452	275 840 040	429 311 379	324 518 205	545 036 957	414 266 127
Sous-total	319 416 160	319 416 160	285 340 452	275 840 040	429 311 379	324 518 205	545 036 957	414 266 127
Services internes	27 420 904	27 420 904	27 255 430	27 179 992	29 924 810	27 141 436	30 008 659	29 224 086
Total	346 837 064	346 837 064	312 595 882	303 020 032	459 236 189	351 659 641	575 045 616	443 490 213

Pour 2021-2022, les dépenses prévues de 346,8 millions de dollars ont augmenté de 112,4 millions de dollars, ce qui donne un total d'autorisations budgétaires disponibles de 459,2 millions de dollars. Cela était attribuable aux autorisations supplémentaires suivantes reçues au cours de l'exercice :

- 52,5 millions de dollars liés au financement temporaire du FARR, dont :
 - 29,5 millions de dollars liés à un financement annoncé dans l'Énoncé économique de l'automne de 2020 pour soutenir les petites et moyennes entreprises;
 - 18,0 millions de dollars liés à un financement annoncé dans le budget de 2021 pour soutenir le Réseau de développement des collectivités;
 - 5,0 millions de dollars liés au budget de 2021 pour soutenir les petites et moyennes entreprises;
- 43,2 millions de dollars liés au financement temporaire annoncé dans le budget de 2021, dont :
 - 17,4 millions de dollars liés au Fonds pour l'emploi et la croissance;
 - 13,6 millions de dollars liés au Fonds canadien de revitalisation des communautés;
 - 8,5 millions de dollars liés au Fonds d'aide au tourisme;
 - 2,5 millions de dollars liés à l'Initiative de relance régionale de l'aérospatiale;
 - 1,2 million de dollars liés au Programme pour l'entrepreneuriat des communautés noires;
- 10,0 millions de dollars liés à un report de fonds de l'année précédente en raison de retards dans l'exécution de projets ou la passation de marchés;

- 3,1 millions de dollars liés à un financement temporaire annoncé pour le Forum d’Halifax sur la sécurité internationale. (L’APECA continue d’exercer son rôle d’organisme de prestation de services grâce à un montant transféré du ministère de la Défense nationale pour l’initiative annuelle);
- 2,9 millions de dollars liés au report du budget de fonctionnement de 2020-2021;
- 0,6 million de dollars liés aux paiements rétroactifs découlant de la révision de conventions collectives;
- 0,1 million de dollars en rajustements divers.

Sur les autorisations totales de 459,2 millions de dollars en 2021-2022, les dépenses réelles se sont chiffrées à 443,5 millions de dollars. Cela s’est traduit par un excédent de 15,7 millions de dollars. De ce montant, 3,3 millions de dollars ont été reportés dans le budget de fonctionnement de l’Agence, et le solde a été mis de côté pour répondre à des demandes de report de fonds à l’exercice suivant et d’aide relative à la réduction des déplacements dans le budget de 2021.

Ressources humaines

Le tableau « Sommaire des ressources humaines pour les responsabilités essentielles et les services internes » présente les équivalents temps plein affectés à chacune des responsabilités essentielles et aux services internes de l’APECA.

Sommaire des ressources humaines pour les responsabilités essentielles et les services internes

Responsabilités essentielles et services internes	Équivalents temps plein réels 2019-2020	Équivalents temps plein réels 2020-2021	Nombre d’équivalents temps plein prévus 2021-2022	Équivalents temps plein réels 2021-2022	Nombre d’équivalents temps plein prévus 2022-2023	Nombre d’équivalents temps plein prévus 2023-2024
Développement économique au Canada atlantique	378	383	394	394	386	383
Sous-total	378	383	394	394	386	383
Services internes	197	201	199	201	198	196
Total	575	584	593	595	584	579

Les niveaux de ressources humaines à l’APECA affichent une augmentation débutant en 2020-2021 qui reflète les ressources humaines supplémentaires requises afin d’appuyer les efforts déployés par le gouvernement du Canada et l’APECA pour donner suite de façon efficace aux mesures d’urgence liées à la COVID-19. La situation se normalisera dès l’exercice 2023-2024. Les fluctuations restantes tiennent compte du réalignement des ressources humaines pour appuyer les priorités, les projets et les nouvelles initiatives temporaires. L’Agence continuera d’atteindre ses résultats en affectant ses ressources humaines de manière à soutenir au mieux ses priorités et ses programmes.

Dépenses par crédit voté

Pour obtenir des renseignements sur les dépenses votées et les dépenses législatives de l'APECA, consultez les [Comptes publics du Canada 2021](#)^{xxiv}.

Dépenses et activités du gouvernement du Canada

Des renseignements sur l'harmonisation des dépenses de l'APECA avec les dépenses et les activités du gouvernement du Canada figurent dans l'[InfoBase du GC](#)^{xxv}.

États financiers et faits saillants des états financiers

États financiers

Les états financiers (non audités) de l'APECA pour l'exercice se terminant le 31 mars 2022 sont affichés sur le [site Web de l'Agence](#)^{xxvi}.

Faits saillants des états financiers

État condensé des opérations (non audité) pour l'exercice se terminant le 31 mars 2022 (en dollars)

Renseignements financiers	Résultats prévus 2021-2022	Résultats réels 2021-2022	Résultats réels 2020-2021	Écart (résultats réels de 2021-2022 moins résultats prévus de 2021-2022)	Écart (résultats réels de 2021-2022 moins résultats réels 2020-2021)
Dépenses totales	271 377 082	328 996 368	371 479 101	57 619 286	(42 482 733)
Total des revenus	18 831	25 650	20 071	6 819	5 579
Coût de fonctionnement net avant le financement et les transferts gouvernementaux	271 358 251	328 970 718	371 459 030	57 612 467	(42 488 312)

Dépenses :

Le total des dépenses réelles s'est élevé à 329,0 millions de dollars pour l'exercice 2021-2022, soit une diminution de 42,5 millions de dollars (11,4 p. 100) par rapport à l'exercice 2020-2021.

Cette diminution est principalement attribuable à une réduction de 42,3 millions de dollars des dépenses liées aux paiements de transfert. Pour l'exercice 2021-2022, le financement supplémentaire reçu par l'Agence pour l'aider à atténuer les répercussions économiques de la pandémie de COVID-19 était inférieur à celui reçu en 2020-2021.

Sur les dépenses totales de 329,0 millions de dollars, 297,0 millions de dollars (90,3 p. 100) ont été affectés au développement économique du Canada atlantique, et 32,0 millions de dollars (9,7 p. 100) ont été consacrés aux services internes.

État condensé de la situation financière (non audité) au 31 mars 2022 (en dollars)

Renseignements financiers	2021-2022	2020-2021	Écart (2021-2022 moins 2020-2021)
Total du passif net	66 575 071	48 988 928	17 586 143
Total des actifs financiers nets	59 020 021	40 432 814	18 587 207
Dette nette de l'Agence	7 555 050	8 556 114	(1 001 064)
Total des actifs non financiers	4 243 994	3 060 056	1 183 938
Situation financière nette de l'Agence	(3 311 056)	(5 496 058)	2 185 002

Passifs :

Le total des passifs nets s'élevait à 66,6 millions de dollars à la fin de l'exercice 2021-2022, représentant une augmentation de 17,6 millions de dollars (35,9 p. 100) par rapport au total de l'exercice 2020-2021. L'augmentation est attribuable à une baisse des comptes de régularisation à la fin de l'année et des comptes créditeurs ouverts au titre des contributions remboursables. Ces contributions sont déduites du montant brut à verser puisqu'elles sont détenues pour le compte du gouvernement.

Actifs :

Le total des actifs financiers nets s'élevait à 59,0 millions de dollars à la fin de l'exercice 2021-2022, soit une augmentation de 18,6 millions de dollars (46 p. 100) par rapport au total de l'exercice 2020-2021. Les actifs sont principalement constitués du « montant à recevoir du Trésor » (58,5 millions de dollars), qui est utilisé par l'Agence pour s'acquitter de ses passifs. Le montant à recevoir du Trésor est un compte qui est directement affecté par les comptes créditeurs et les charges à payer de l'Agence; il explique l'augmentation des actifs financiers nets.

Le total des actifs non financiers s'élevait à 4,2 millions de dollars à la fin de l'exercice 2021-2022, soit une augmentation de 1,2 million de dollars (38,7 p. 100) par rapport au total de l'exercice 2020-2021. L'augmentation est principalement attribuable aux travaux en cours liés au système de gestion du programme de subventions et de contributions.

Les renseignements sur les résultats prévus pour 2021-2022 sont fournis dans [les États des résultats prospectifs et notes](#) de l'APECA.

Renseignements ministériels

Profil organisationnel

Ministre de tutelle : L'honorable Ginette Petitpas Taylor, C.P., députée

Administrateur général : Francis P. McGuire, président

Portefeuille ministériel : Agence de promotion économique du Canada atlantique

Instrument habilitant : Partie I de la *Loi organique de 1987 sur le Canada atlantique* (L.R.C. (1985), ch. 41 (4^e suppl.)), également appelée *Loi sur l'Agence de promotion économique du Canada atlantique*. Prière de consulter le [site Web du ministère de la Justice du Canada^{xxvii}](#).

Année de constitution ou de création : 1987

Raison d'être, mandat et rôle : qui nous sommes et ce que nous faisons

La section « Raison d'être, mandat et rôle : qui nous sommes et ce que nous faisons » est accessible sur [le site Web de l'APECA^{xxviii}](#).

Pour plus de renseignements sur les engagements organisationnels formulés dans la lettre de mandat de l'Agence, consultez la [lettre de mandat de la ministre^{xxix}](#).

Contexte opérationnel

Des renseignements sur le contexte opérationnel sont accessibles sur [le site web de l'Agence^{xxx}](#).

Cadre de présentation de rapports

Le Cadre ministériel des résultats et le Répertoire des programmes officiels de l'APECA de 2021-2022 sont présentés ci-dessous.

Cadre ministériel des résultats	Responsabilité essentielle : Développement économique au Canada atlantique		Services internes
	Résultat ministériel : Les collectivités sont diversifiées sur le plan économique au Canada atlantique	Indicateur : Pourcentage de PME du Canada atlantique dont les propriétaires sont majoritairement des femmes, des Autochtones, des jeunes, des membres de minorités visibles ou des personnes handicapées	
		Indicateur : Pourcentage de postes professionnels, scientifiques et technologiques dans l'économie du Canada atlantique	
		Indicateur : Effet de levier en dollars pour chaque dollar investi par l'APECA dans des projets communautaires	
	Résultat ministériel : Les entreprises investissent dans le développement et la commercialisation de technologies novatrices au Canada atlantique	Indicateur : Valeur des dépenses en R-D (en dollars) des entreprises qui reçoivent du financement des programmes de l'APECA	
		Indicateur : Pourcentage d'entreprises collaborant avec des établissements d'enseignement supérieur au Canada atlantique	
	Résultat ministériel : Les entreprises sont innovantes et en croissance au Canada atlantique	Indicateur : Nombre d'entreprises à forte croissance au Canada atlantique	
		Indicateur : Valeur des exportations de biens (en dollars) du Canada atlantique	
		Indicateur : Valeur des exportations de technologies propres (en dollars) du Canada atlantique	
		Indicateur : Taux de croissance des revenus des entreprises soutenues par les programmes de l'APECA	
Répertoire des programmes	Programme : Collectivités inclusives		
	Programme : Collectivités diversifiées		
	Programme : Recherche-développement et commercialisation		
	Programme : Écosystème d'innovation		
	Programme : Croissance des entreprises		
	Programme : Commerce et investissement		
	Programme : Recherche stratégique et mobilisation		

Renseignements à l'appui du Répertoire des programmes

Les renseignements sur les ressources financières, les ressources humaines et le rendement liés au Répertoire des programmes de l'APECA figurent dans l'[InfoBase du GC](#)^{xxxix}.

Tableaux de renseignements supplémentaires

Les tableaux de renseignements supplémentaires ci-dessous sont affichés sur [le site Web de l'APECA](#)^{xxxix} :

- ▶ [Rapports sur les achats écologiques](#)^{xxxix}
- ▶ [Détails sur les programmes de paiements de transfert](#)^{xxxix}
- ▶ [Analyse comparative entre les sexes plus](#)^{xxxix}
- ▶ [Réponse aux comités parlementaires et aux vérifications externes](#)^{xxxix}

Dépenses fiscales fédérales

Il est possible de recourir au régime fiscal pour atteindre des objectifs de la politique publique en appliquant des mesures spéciales, comme de faibles taux d'imposition, des exemptions, des déductions, des reports et des crédits. Le ministère des Finances Canada publie chaque année des estimations et des projections du coût de ces mesures dans le [Rapport sur les dépenses fiscales fédérales](#)^{xxxix}. Ce rapport donne aussi des renseignements détaillés sur les dépenses fiscales, dont des descriptions, des objectifs, des données historiques et des renvois aux programmes de dépenses fédérales connexes, ainsi qu'aux évaluations et aux résultats de l'ACS Plus liés aux dépenses fiscales.

Coordonnées de l'organisation

Adresse postale :

Agence de promotion économique du Canada atlantique
C.P. 6051
Moncton (Nouveau-Brunswick) E1C 9J8

Numéro de téléphone :

Renseignements généraux : 506-851-2271
Sans frais (Canada et États-Unis) : 1-800-561-7862
ATS : 1-877-456-6500

Télécopieur :

Ligne pour les demandes générales : 506-851-7403
Ligne sécurisée : 506-857-1301

Adresse de courriel : acoa.information.apeca@acoa-apeca.gc.ca

Site Web : <https://www.canada.ca/fr/promotion-economique-canada-atlantique.html>^{xxxix}

Annexe : définitions

analyse comparative entre les sexes plus (ACS Plus) (*gender-based analysis plus [GBA Plus]*)

Outil analytique utilisé pour élaborer des politiques, des programmes et d'autres initiatives adaptés et inclusifs et mieux comprendre comment des facteurs comme le sexe, la race, l'origine nationale et ethnique, l'origine ou l'identité autochtone, l'âge, l'orientation sexuelle, les conditions socio-économiques, la géographie, la culture et le handicap influent sur les expériences et les résultats et peuvent avoir une incidence sur l'accès aux programmes gouvernementaux et l'expérience vécue dans le cadre de ceux-ci.

Cadre ministériel des résultats (*departmental results framework*)

Cadre qui établit un lien entre les responsabilités essentielles et les résultats ministériels et les indicateurs de résultat ministériel d'un ministère.

cible (*target*)

Niveau mesurable du rendement ou du succès qu'une organisation, un programme ou une initiative prévoit d'atteindre dans un délai précis. Une cible peut être quantitative ou qualitative.

crédit (*appropriation*)

Autorisation donnée par le Parlement d'effectuer des paiements sur le Trésor.

dépenses budgétaires (*budgetary expenditures*)

Dépenses de fonctionnement et en capital; paiements de transfert à d'autres ordres de gouvernement, à des organisations ou à des particuliers; paiements à des sociétés d'État.

dépenses législatives (*statutory expenditures*)

Dépenses approuvées par le Parlement à la suite de l'adoption d'une loi autre qu'une loi de crédits. La loi précise les fins auxquelles peuvent servir les dépenses et les conditions dans lesquelles elles peuvent être effectuées.

dépenses non budgétaires (*non-budgetary expenditures*)

Recettes et décaissements nets au titre de prêts, de placements et d'avances, qui modifient la composition des actifs financiers du gouvernement du Canada.

dépenses prévues (*planned spending*)

En ce qui a trait au Plan ministériel et aux Rapports sur les résultats ministériels, montants présentés dans le Budget principal des dépenses.

Un ministère est censé être au courant des autorisations qu'il a demandées et obtenues. La détermination des dépenses prévues relève du ministère, et ce dernier doit être en mesure de justifier les dépenses et les augmentations présentées dans son Plan ministériel et son Rapport sur les résultats ministériels.

dépenses votées (*voted expenditures*)

Dépenses approuvées annuellement par le Parlement par une loi de crédits. Le libellé de chaque crédit énonce les conditions selon lesquelles les dépenses peuvent être effectuées.

équivalent temps plein (*full-time equivalent*)

Mesure utilisée pour représenter une année-personne complète d'un employé dans le budget ministériel. Pour un poste donné, le nombre d'équivalents temps plein représente le rapport entre le nombre d'heures travaillées par une personne, divisé par le nombre d'heures normales prévues dans sa convention collective.

expérimentation (*experimentation*)

Réalisation d'activités visant à étudier, à mettre à l'essai et à comparer les effets et les répercussions de politiques et d'interventions afin d'orienter la prise de décisions fondée sur des éléments probants, et d'améliorer les résultats pour les Canadiens, et à prendre connaissance de ce qui fonctionne, pour qui et dans quelles circonstances. L'expérimentation est liée à l'innovation (l'essai de nouvelles approches), mais en est différente, car elle comporte une comparaison rigoureuse des résultats. À titre d'exemple, le fait d'utiliser un nouveau site Web pour communiquer avec les Canadiens peut être un cas d'innovation; le fait de conduire des essais systématiques du nouveau site Web par rapport aux outils existants de sensibilisation ou un ancien site Web pour voir celui qui permet une mobilisation plus efficace est une expérimentation.

indicateur de rendement (*performance indicator*)

Moyen qualitatif ou quantitatif de mesurer un extrant ou un résultat en vue de déterminer le rendement d'une organisation, d'un programme, d'une politique ou d'une initiative par rapport aux résultats attendus.

indicateur de résultat ministériel (*departmental result indicator*)

Mesure quantitative des progrès réalisés par rapport à un résultat ministériel.

initiative horizontale (*horizontal initiative*)

Initiative dans le cadre de laquelle deux organisations fédérales ou plus reçoivent du financement dans le but d'atteindre un résultat commun, souvent associé à une priorité du gouvernement.

plan (*plan*)

Exposé des choix stratégiques qui montre comment une organisation entend réaliser ses priorités et obtenir les résultats connexes. De façon générale, un plan explique la logique qui sous-tend les stratégies retenues et tend à mettre l'accent sur des mesures qui se traduisent en des résultats attendus.

Plan ministériel (*departmental plan*)

Exposé des plans et du rendement attendu d'un ministère qui reçoit des crédits parlementaires. Les plans ministériels couvrent une période de trois ans et sont habituellement présentés au Parlement au printemps.

priorité ministérielle (*departmental priority*)

Plan ou projet sur lequel un ministère a choisi de concentrer ses efforts et dont il rendra compte au cours de la période de planification. Il s'agit de ce qui importe le plus ou qui doit être réalisé en premier pour obtenir les résultats ministériels attendus.

priorités pangouvernementales (*government-wide priorities*)

Aux fins du Rapport sur les résultats ministériels 2021-2022, thèmes de haut niveau qui présentent le programme du gouvernement issu du discours du Trône de 2020 (c'est-à-dire protéger les Canadiens de la COVID-19; aider les Canadiens durant la pandémie; rebâtir en mieux : une stratégie pour améliorer la résilience de la classe moyenne; le pays pour lequel nous menons ce combat).

production de rapports sur le rendement (*performance reporting*)

Processus de communication d'information sur le rendement fondée sur des éléments probants. La production de rapports sur le rendement appuie la prise de décisions, la responsabilisation et la transparence.

programme (*program*)

Services et activités, pris séparément ou en groupe, ou une combinaison des deux, qui sont gérés ensemble au sein du ministère et qui portent sur un ensemble déterminé d'extrants, de résultats ou de niveaux de services.

Rapport sur les résultats ministériels (*Departmental Results Report*)

Rapport qui présente les réalisations réelles par rapport aux plans, aux priorités et aux résultats attendus énoncés dans le Plan ministériel correspondant.

rendement (*performance*)

Utilisation qu'une organisation a faite de ses ressources en vue d'obtenir ses résultats, mesure dans laquelle ces résultats se comparent à ceux que l'organisation souhaitait obtenir, et mesure dans laquelle les leçons apprises ont été cernées.

répertoire des programmes (*program inventory*)

Compilation de l'ensemble des programmes du ministère et description de la manière dont les ressources sont organisées pour contribuer aux responsabilités essentielles et aux résultats du ministère.

responsabilité essentielle (*core responsibility*)

Fonction ou rôle permanent exercé par un ministère. Les intentions du ministère concernant une responsabilité essentielle se traduisent par un ou plusieurs résultats ministériels auxquels le ministère cherche à contribuer ou sur lesquels il veut avoir une influence.

résultat (*result*)

Conséquence attribuable en partie à une organisation, à une politique, à un programme ou à une initiative. Les résultats ne relèvent pas d'une organisation, d'une politique, d'un programme ou d'une initiative unique, mais ils s'inscrivent dans la sphère d'influence de l'organisation.

résultat ministériel (*departmental result*)

Conséquence ou résultat qu'un ministère cherche à atteindre. Un résultat ministériel échappe généralement au contrôle direct des ministères, mais il devrait être influencé par les résultats des programmes.

Notes en fin de rapport

- ⁱ Budget 2021, <https://www.budget.gc.ca/2021/report-rapport/toc-tdm-fr.html>
- ⁱⁱ Énoncé économique de l'automne 2020, <https://www.budget.gc.ca/fes-eea/2020/report-rapport/toc-tdm-fr.html>
- ⁱⁱⁱ Plan pour l'innovation et les compétences, https://www.ic.gc.ca/eic/site/062.nsf/fra/h_00105.html#:~:text=The%20Innovation%20and%20Skills%20Plan%20features%20a%20number.Research%20Chairs%20Program%20attracts%20and%20retains%20world-leading%20researchers
- ^{iv} Initiative de relance régionale de l'aérospatiale, <https://www.canada.ca/fr/promotion-economique-canada-atlantique/campagnes/covid19/initiative-relance-regionale-aerospatiale.html>
- ^v Fonds canadien de revitalisation des communautés, <https://www.canada.ca/fr/promotion-economique-canada-atlantique/campagnes/covid19/fonds-canadien-revitalisation-communautes.html>
- ^{vi} Fonds pour l'emploi et la croissance, <https://www.canada.ca/fr/promotion-economique-canada-atlantique/campagnes/covid19/fonds-emploi-croissance.html>
- ^{vii} Fonds d'aide au tourisme, <https://www.canada.ca/fr/promotion-economique-canada-atlantique/campagnes/covid19/fonds-daide-tourisme.html>
- ^{viii} Discours du Trône 2021, <https://www.canada.ca/fr/conseil-privé/campagnes/discours-trone/2021/batir-economie-resiliente.html>
- ^{ix} Budget 2021, <https://www.budget.gc.ca/2021/home-accueil-fr.html>
- ^x Fonds d'aide et de relance régionale, <https://www.canada.ca/fr/promotion-economique-canada-atlantique/campagnes/covid19/fonds-daide-relance-regionale.html>
- ^{xi} Fonds canadien pour la stabilisation des produits de la mer, <https://www.canada.ca/fr/promotion-economique-canada-atlantique/campagnes/covid19/fonds-canadien-stabilisation-produits-mer.html>
- ^{xii} Initiative du transport aérien régional, <https://www.canada.ca/fr/promotion-economique-canada-atlantique/campagnes/covid19/initiative-transport-aerien-regional.html>
- ^{xiii} Initiative de relance régionale de l'aérospatiale, <https://www.canada.ca/fr/promotion-economique-canada-atlantique/campagnes/covid19/initiative-relance-regionale-aerospatiale.html>
- ^{xiv} Fonds canadien de revitalisation des communautés, <https://www.canada.ca/fr/promotion-economique-canada-atlantique/campagnes/covid19/fonds-canadien-revitalisation-communautes.html>
- ^{xv} Fonds pour l'emploi et la croissance, <https://www.canada.ca/fr/promotion-economique-canada-atlantique/campagnes/covid19/fonds-emploi-croissance.html>
- ^{xvi} Fonds d'aide au tourisme, <https://www.canada.ca/fr/promotion-economique-canada-atlantique/campagnes/covid19/fonds-daide-tourisme.html>
- ^{xvii} Fonds pour l'écosystème national du Programme pour l'entrepreneuriat des communautés noires, <https://ised-isde.canada.ca/site/programme-entrepreneuriat-communautes-noires/fr/fonds-pour-lecosysteme>
- ^{xviii} Fonds pour l'écosystème de la Stratégie pour les femmes en entrepreneuriat, <https://ised-isde.canada.ca/site/fonds-ecosysteme-sfe/fr>
- ^{xix} Initiative canadienne de transition pour l'industrie du charbon, <https://www.canada.ca/fr/promotion-economique-canada-atlantique/services/initiative-canadienne-transition-charbon.html>
- ^{xx} Stratégie ministérielle de développement durable, <https://www.canada.ca/fr/promotion-economique-canada-atlantique/organisation/transparence/2021-2022-strategie-ministerielle-developpement-durable.html>
- ^{xxi} InfoBase du GC, <https://www.tbs-sct.canada.ca/ems-sgd/edb-bdd/index-fra.html#start>
- ^{xxii} InfoBase du GC, <https://www.tbs-sct.canada.ca/ems-sgd/edb-bdd/index-fra.html#start>
- ^{xxiii} InfoBase du GC, <https://www.tbs-sct.canada.ca/ems-sgd/edb-bdd/index-fra.html#start>
- ^{xxiv} Comptes publics du Canada, <https://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/recgen/cpc-pac/index-fra.html>
- ^{xxv} InfoBase du GC, <https://www.tbs-sct.gc.ca/ems-sgd/edb-bdd/index-fra.html#start>
- ^{xxvi} États financiers 2021-2022 de l'APECA, <https://www.canada.ca/fr/promotion-economique-canada-atlantique/organisation/transparence/2021-2022-rapport-sur-les-resultats-ministeriels/etats-financiers.html>
- ^{xxvii} Loi sur l'APECA, <https://laws-lois.justice.gc.ca/fra/lois/g-5.7/page-1.html>
- ^{xxviii} Raison d'être, mandat et rôle, <https://www.canada.ca/fr/promotion-economique-canada-atlantique/organisation/transparence/2021-2022-rapport-sur-les-resultats-ministeriels/raison-detre.html>

- ^{xxxix} Lettre de mandat de la ministre des langues officielles and ministre responsable de l'APECA, <https://pm.gc.ca/fr/lettres-de-mandat/2021/12/16/lettre-de-mandat-de-la-ministre-des-langues-officielles-et-ministre>
- ^{xxx} RRM 2021-2022 de l'APECA, <https://www.canada.ca/fr/promotion-economique-canada-atlantique/organisation/transparence/2021-2022-rapport-sur-les-resultats-ministeriels/contexte-operationnel.html>
- ^{xxx}i. InfoBase du GC, <https://www.tbs-sct.canada.ca/ems-sgd/edb-bdd/index-fra.html>
- ^{xxxii} APECA rapports parlementaires, <https://www.canada.ca/fr/promotion-economique-canada-atlantique/organisation/transparence/rapportsparlementaires.html>
- ^{xxxiii} RRM 2021-2022 de l'APECA, Rapports sur les achats écologiques, <https://www.canada.ca/fr/promotion-economique-canada-atlantique/organisation/transparence/2021-2022-rapport-sur-les-resultats-ministeriels/rapports-ecologiques.html>
- ^{xxxiv} RRM 2021-2022 de l'APECA, Détails sur les programmes de paiements de transfert, <https://www.canada.ca/fr/promotion-economique-canada-atlantique/organisation/transparence/2021-2022-rapport-sur-les-resultats-ministeriels/programme-de-paiements-de-transfert.html>
- ^{xxxv} RRM 2021-2022 de l'APECA, Analyse comparative entre les sexes plus, <https://www.canada.ca/fr/promotion-economique-canada-atlantique/organisation/transparence/2021-2022-rapport-sur-les-resultats-ministeriels/analyse-comparative-entre-les-sexes-plus.html>
- ^{xxxvi} RRM 2021-2022 de l'APECA, Réponse aux comités parlementaires et aux vérifications externes, <https://www.canada.ca/fr/promotion-economique-canada-atlantique/organisation/transparence/2021-2022-rapport-sur-les-resultats-ministeriels/reponses-parl-audits.html>
- ^{xxxvii}. Rapport sur les dépenses fiscales fédérales <https://www.canada.ca/fr/ministere-finances/services/publications/depenses-fiscales.html>
- ^{xxxviii} Site web de l'APECA, <https://www.canada.ca/fr/promotion-economique-canada-atlantique/organisation/transparence/2021-2022-rapport-sur-les-resultats-ministeriels/etats-financiers.html>